

Section européenne allemand

Fiche de candidature à adresser au lycée pour le lundi 13 mai 2024 accompagnée des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestre de 3^{ème} ainsi que d'une lettre de motivation manuscrite en allemand ou en français de l'élève (1 page maximum), par courrier ou par mail au ce.0670007u@ac-strasbourg.fr

En quoi consiste la section européenne ?

Il s'agit d'une option permettant d'approfondir la langue allemande dans une discipline non linguistique (DNL), en l'occurrence la physique-chimie afin d'obtenir un baccalauréat avec une mention européenne. Un complément hebdomadaire en allemand, lié au contenu disciplinaire, est également prévu.

Cette section vise à apprécier le niveau de maîtrise de la langue. L'évaluation est assurée par le professeur de la langue vivante et par le professeur de DNL.

Quels atouts ?

- obtenir son baccalauréat avec une mention européenne.
- s'entraîner davantage à la pratique de la langue allemande.
- avoir la possibilité d'intégrer plus facilement un cursus sélectif international ou une grande école après le bac.
- enrichir son CV et favoriser ainsi son recrutement, notamment sur le marché du travail en Allemagne.

Quel est l'intérêt de la physique-chimie en allemand ?

La chimie et la physique sont des matières qui concernent la vie quotidienne de tous les élèves ; leur enseignement en allemand apporte un vocabulaire spécifique mais aussi concret qui leur permettra de s'exprimer à la fois en cours et également en Allemagne.

Quelles activités ?

Les thèmes abordés et activités proposées s'appuieront sur les enseignements dispensés. Des TP (Travaux Pratiques) compléteront ces cours. Des rencontres avec des lycéens allemands seront également organisés

Quels profils d'élèves ?

Cette option s'adresse à tous les élèves curieux, motivés et souhaitant dès à présent étoffer leur CV et leur niveau de langue. Le nombre de places est limité à 20 en raison des TP.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Schmittberger, professeure de sciences physiques.

anne.schmittberger@ac-strasbourg.fr

Avis de la commission à compter du lundi 27 mai (par mail), sous réserve d'affectation au lycée A. Zeller par le recteur le 26 juin 2024.